Ville de Thiverny

PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures, le conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BLARY, Maire.

Date de convocation : 23/05/2023	**Présents :** M. BLARY Michel –Mme POIRÉ Blandine - M. LOURENÇO Olivier - M. CATOIRE John – Mme COELHO Ariane - M. COULIBALY Makan - Mme LEJEUNE Adeline – M. SALÉ Xavier - Mme LOMBARDIN Amélie – M. JORAND Paul.
Date d'affichage : 24/05/2023	**Absents excusés :** M. CHARTIER Patrice donne un pouvoir à M. CATOIRE John. M. RECHIDI Mounir
Membres en exercice : 15	**Absents non excusés :** M. BEAUDET Julien – M. DION Jean-Luc –Mme VOLLEREAU Martine
Membres Présents : 10	
Votants : 11	**Secrétaire de séance** : Mme COELHO Ariane

Appel nominal, le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h.

I - Objet – Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste
Délibération N° 2023-06-09-01

Vu le décret n°2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu l'instruction n°IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.
Vu l'arrêté préfectoral du 26 mai 2023

Composition du bureau électoral

Monsieur le maire rappelle qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes à l'ouverture du scrutin à savoir : Ms JORAND Paul et CATOIRE John pour les plus âgés et Mme POIRÉ Blandine et M. SALÉ Xavier pour les plus jeunes.

Election des délégués et des suppléants :

La liste déposée et enregistrée - Liste de THIVERNY.
Composition de la liste : M. BLARY Michel, Mme LOMBARDIN Amélie M. RECHIDI Mounir, Mme POIRÉ Blandine, M. LOURENÇO Olivier, Mme COELHO Ariane.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 01
- Suffrages exprimés : 10
-

A obtenu :

Nom de la Liste ou de la tête de liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus.
Liste de THIVERNY	10	3	3

Le Maire a proclamé élus délégués les candidats de la liste ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation de la liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués obtenus. Il a ensuite proclamé élus suppléants les autres candidats de la liste pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation de la liste dans la limite du nombre de mandats de suppléants obtenus.

Séance levée à 18h45

Vu pour être mis à 15/06 /2023 l'affichage le conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret n°2021-1311.

Le Maire,
Michel BLARY

MAIRIE DE THIVERNY

La Secrétaire de Séance
Ariane COELHO